

THEME 2 : « SOCIETE, EGLISE ET POUVOIR POLITIQUE DANS L'OCCIDENT FEODAL (XIe – XVe siècle) »

Chapitre 4 : « L'ordre seigneuriale, la formation et la domination des campagnes »

Compétences travaillées : Situer un fait dans une époque donnée/Analyser et comprendre un document/Pratiquer différents langages en histoire.

Objectifs : Connaître et utiliser les repères suivants : la naissance du village médiéval (Xe-XIe s), d'une seigneurie ; Décrire quelques aspects d'un village médiéval, du travail paysan au moyen-âge, des droits seigneuriaux.

Consignes : Voici 2 exercices d'histoire sur l'ordre seigneurial au Moyen-âge. Répondez aux questions de chaque exercice sur une feuille double. N'oubliez pas d'écrire le titre de chacun de ces exercices avant de répondre aux questions. Vos réponses sont rédigées et reprennent les mots de la question.

L'ORGANISATION D'UNE SEIGNEURIE

Comment vivent les paysans et les seigneurs au Moyen-âge ?

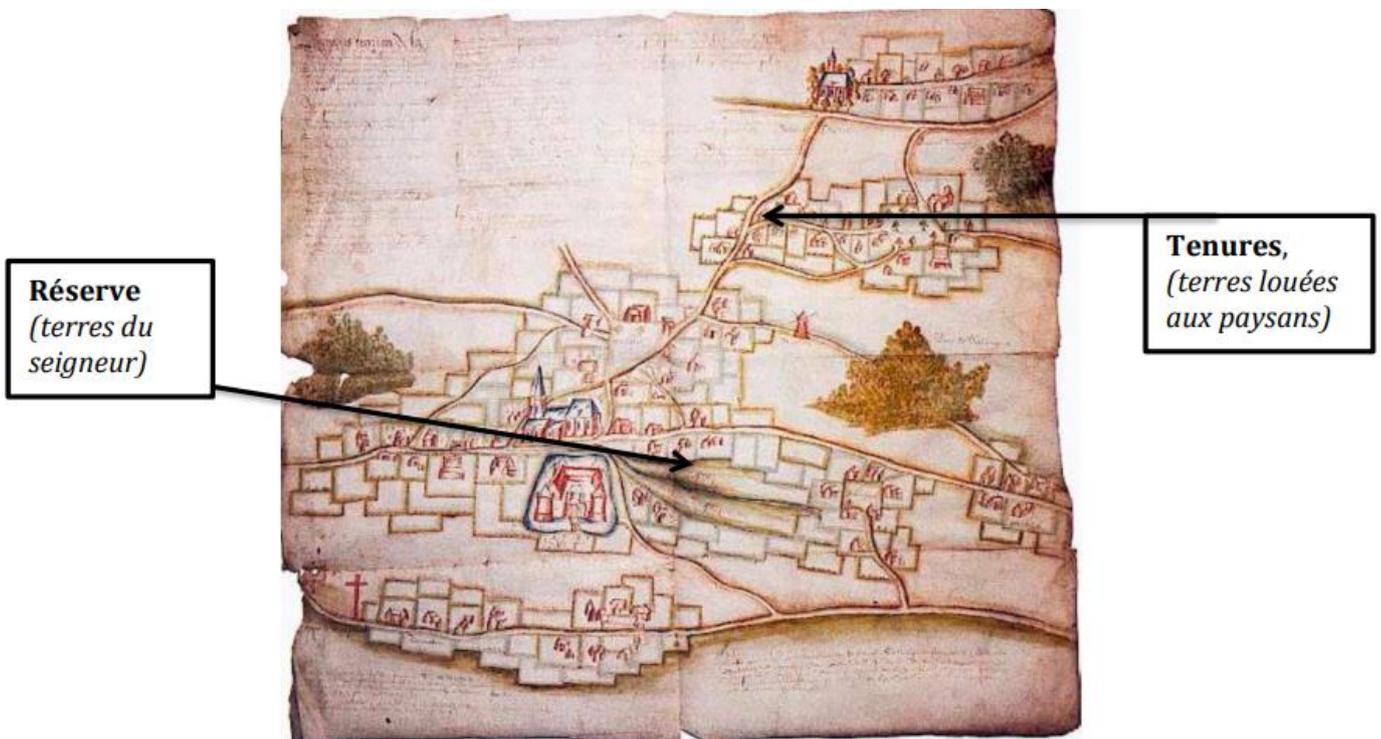
Exercice 1 : L'organisation de la seigneurie de Wismes DANS LE Nord de la France en Artois

Document 1 : La naissance des premiers villages

Pendant tout le Haut Moyen-Age, les centres de peuplement sont clairsemés et de petites tailles. Ce ne sont pas à proprement parler des villages même s'il existe de vastes domaines capables de regrouper plusieurs exploitations paysannes. Puis à la jointure des IXe et Xe siècles, un long mouvement conduit au regroupement des hommes et à la constitution des terroirs villageois. Cette transformation s'est opérée autour de trois pôles : le château, l'enceinte villageoise et l'église paroissiale.

Robert Delors, La vie au Moyen-Age, Points Histoire, Le Seuil, 1982.

Document 2 : Plan de la seigneurie de Wismes



Archives privées du baron de Wismes, XVe siècle.

Document 3 : Le moulin à vent



Un peu à l'écart, exposé au vent, le moulin appartient au seigneur. Les paysans sont obligés de faire moudre leur grain contre une taxe appelée banalité.

Enluminure extraite du Roman d'Alexandre, XIV^e siècle, université d'Oxford.

Document 4 : Les paysans à la corvée



Les paysans moissonnent la réserve du seigneur sous le contrôle de son intendant.

Miniature, Psautier de la reine Mary, XIV^e siècle, British Library, Londres.

Questions :

Document 1 :

- 1/ Présenter le document (nature, titre, date).
- 2/ Quand et comment sont apparus les premiers villages en Occident ?

Document 2 :

- 3/ Quelles sont la nature et la date du document ?
- 4/ Sur le plan de la seigneurie de Wismes,
*indiquer par des flèches rouges : le château et l'église.
*indiquer par des flèches bleues : le moulin, le bois et un chemin de terre.

- 5/ Dans la seigneurie, qu'est-ce qui distingue la réserve des tenures ?

(Tu peux t'aider du vocabulaire ci-contre)

Documents 3 et 4 :

- 6/ Quel est le type de moulin visible dans la seigneurie ?
- 7/ Que doivent les paysans en échange de son utilisation ?

Document 3 :

- 8/ Quel est le rôle de l'intendant ?
- 9/ Avec quel outil travaillent les paysans ?

Vocabulaire :

Une seigneurie : le domaine sur lequel le Seigneur exerce son pouvoir.

Une corvée : un travail forcé et gratuit.

Des tenures : les tenures sont des terres cédées par le seigneur aux paysans contre des taxes (cens) et des corvées sur la réserve.

La réserve : la réserve est composée des terres que le seigneur garde pour lui-même

Exercice 2 : Le rôle des paysans et la domination du seigneur dans la seigneurie.

Document 1 : Les droits du seigneur.

Nous rappelons notre droit de prendre le bois de notre forêt pour la construction ou se chauffer, notre droit d'y chasser et aussi tous les autres droits et coutumes que l'on a l'habitude de percevoir. Nous affirmons notre droit de rendre justice sur toutes les choses dans notre seigneurie : meurtre, viol, mutilation et aussi vol ou toute autre justice. Nous le signons de notre sceau. Fait au mois de juillet de cette année.

D'après un cartulaire de la seigneurie de Wismes, 1238.

Document 2 : Les corvées et les taxes

Ils doivent emmener la pierre toutes les fois qu'on peut en avoir besoin sans protester ni faire opposition. Toujours au four et au moulin, ils sont plus asservis que des chiens.

Ils doivent ce travail toutes les fois que le seigneur veut faire bâtir. Ensuite, il faut curer le fossé chacun doit y aller avec sa fourche.

Le premier service de l'an, ils le doivent à la Saint-Jean (24 juin) : ils doivent faucher les prés. Après ils doivent nettoyer le canal.

Et vient le mois d'août ; ils doivent faucher les blés, les rassembler. Puis ils changent le champart en leur charrette, ils le portent à la grange (du seigneur) et leur blé demeure au vent et à la pluie.

Après bien la Notre-Dame en septembre (le 8) qu'il convient le porçage rendre. Si le vilain a huit pourceaux il en prendra les deux plus beaux.

Et vient la Saint-Denis (9 octobre) que les vilains sont ébahis il leur convient leur cens payer s'ils ne peuvent payer au jour, sont à la merci de leur seigneur.

Après ils doivent la corvée : quand ils auront labouré la terre du seigneur, ils iront chercher le blé au grenier et ils devront le semer et herser : A Noël, ils doivent les poules, à Pâques, ils doivent la corvée.

Puis ils vont au moulin banal, et ils doivent donner de la farine au meunier du seigneur. Après ils vont au four banal et doivent payer le droit de cuire du pain. Ces banalités sont encore le pire.

D'après la plainte des Vilains de Verson, XIIIe s.

Vocabulaire :

Complainte : chanson populaire composée de plusieurs couplets à caractères plaintifs.

Vilain : au Moyen-Age, c'est un paysan libre.

Banalités : les taxes dues au seigneur en échange de l'utilisation obligatoire de son four, de son moulin, de son pressoir.

Questions :

Document 1 :

1/ Présenter le document.

2/ Quels sont les droits du seigneur dans la seigneurie de Wismes ?

Document 2 :

3/ Souligner en vert les corvées dues au seigneur et les travaux que le paysan doit faire.

4/ Souligner en rouge les droits (taxes) perçus par le seigneur.

5) Reproduire le tableau suivant et le compléter avec les mots soulignés précédemment.

Epoque de l'année	Corvées et travaux agricoles	Droits seigneuriaux
A n'importe quel moment de l'année		
24 juin (Saint Jean)		
Août		
8 Septembre (Nativité de Notre Dame)		
9 octobre (Saint Denis)		
Noël		
Pâques		

6/ Bilan, en quelques lignes, décrivez l'organisation d'une seigneurie et montrez que les paysans sont placés sous la domination d'un seigneur.